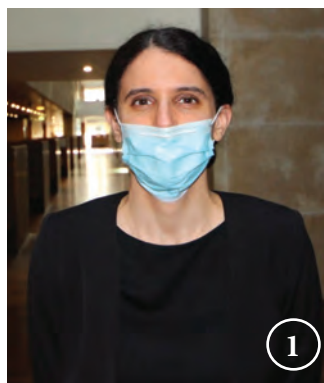


PRESTATIONS DE SERMENT

C'est devant le tribunal judiciaire de Lyon, mercredi 16 décembre, que sept notaires ont prêté serment.

- ①. Audrey Bertrand nommée notaire, à la résidence de Lyon, office créé
- ②. Julie Schläppi nommée notaire, à la résidence de Lyon, office créé
- ③. Dorine Calvet nommée notaire, à la résidence de Lyon, office créé
- ④. Pierre Benayoun nommé notaire au sein de la SELAS « Les Nouveaux Notaires », à la résidence de Lyon, office créé
- ⑤. Sophie Vallée nommée notaire, à la résidence de Lyon, office créé
- ⑥. Yannick Roudière nommé notaire salarié au sein de l'Étude de Maître Ducros-Bourdens, à la résidence de Tassin-la-Demi-Lune
- ⑦. Hugues Bourdeix nommé notaire salarié au sein de la SELARL Fideis Notaires – Sylvie Nourissat, Jérémie Peiron, Aurélie Mortagne, à la résidence de Sainte-Foy-lès-Lyon



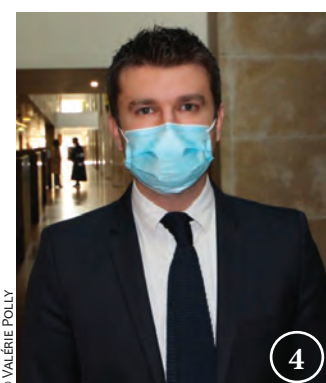
© VALÉRIE POLLY



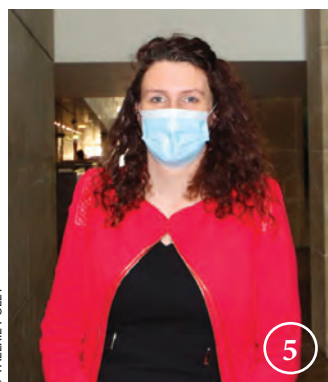
© VALÉRIE POLLY



© VALÉRIE POLLY



© VALÉRIE POLLY



© VALÉRIE POLLY



© VALÉRIE POLLY



© VALÉRIE POLLY

Droit notarial : un master unique en France

L'Association des étudiants du master Droit Notarial Européen et International (AEDNEI) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 aura vécu une année bien particulière depuis sa création en 2015. « Si nous n'étions pas tous prêts à suivre les cours à distance au premier confinement, nous sommes mieux organisés depuis la rentrée de septembre et chacun, professeurs et étudiants, a pu trouver son

rythme », explique Laura Comboroure, la nouvelle responsable du Pôle partenariats de l'association qui promet un master unique en France. « Ce master nous permet d'une part, d'étudier de manière approfondie le droit international privé et européen et, il nous assure d'autre part, une formation de droit interne essentielle permettant de développer de solides compétences. Et

celles-ci sont d'ailleurs très recherchées actuellement sur le marché du notariat » poursuit l'étudiante. Les principaux objectifs de l'association sont de créer une véritable cohésion au sein du Master (1^{re} et 2^e année confondues, soit 40 étudiants) et maintenir un lien privilégié entre les différentes promotions mais aussi, organiser des conférences, événements ou rencontres tout au

long de l'année afin de commencer à se créer un réseau professionnel. L'association a déjà prévu une conférence le 24 février en partenariat avec la Chambre des notaires du Rhône, dont le président, Frédéric Aumont est le parrain d'honneur de ce Master. Le thème qui devrait être retenu : Trust et détention directe et indirecte d'immeubles au niveau du droit international.

J.T.